

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021
SÉANCE ORDINAIRE
DU 13 OCTOBRE 2020 À 18 H 30

Représentantes et représentants de parents

Miguèle Carpentier	P		
Janick Laforest	P		
Marie-Andrée Sarrazin	P		
Frédéric Tremblay	P		
Patrick Latour	P		

Représentantes et représentants des enseignantes et enseignants

Caroline Panfili	P	Guylaine Rondeau	P
Serge Vincent	P		

Représentante des professionnels

Josiane Granger	P
-----------------	---

Représentantes du personnel de soutien

Michelle Bertrand	A
-------------------	---

Représentants des élèves

--	--	--	--

Direction de l'établissement

Direction adjointe

Judith Biron	P	Marie-Josée Lazure	P
--------------	---	--------------------	---

Secrétaire de la séance

Caroline Naud	P
---------------	---

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 13 octobre 2020.

Adoption

Ouverture de la séance à 18 h 33.

Madame Laforest fait la lecture de l'ordre du jour. Il y a une correction à apporter au niveau de la date du dernier procès-verbal (le 15 septembre et non le 8), correction du point 8.7 le titre est mise à jour 1 et ajout de 2 points à autres points.

Sur la proposition de Monsieur Serge Vincent, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

de résolution

Adopté 104 - CE

20/21 - 001

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2020. *Adoption*

Le procès-verbal avait été envoyé par courriel.

Sur la proposition de Monsieur Serge Vincent, il est résolu d'adopter le procès-verbal.

de résolution

Adopté 104 - CE

20/21 - 002

3. Questions du public

Pas de public, pas de questions.

4. Adoption des règles de régie interne pour les séances du CÉ

Madame Biron reporte l'adoption à la prochaine rencontre du CÉ afin de laisser le temps aux membres de lire le document.

5. Proposition d'ajout à la régie interne des CÉ pour 2020-2021

Madame Biron reporte l'adoption à la prochaine rencontre du CÉ afin de laisser le temps aux membres de lire le document.

6. Dénonciation d'intérêt

Madame Biron explique ce qu'est ce formulaire de dénonciation d'intérêt et demande aux gens qui ont une entreprise de le compléter et de le remettre à la sortie.

7. Point de la présidence

7.1 Courrier

Un parent d'élève a remis une lettre à lire au CÉ. La présidente en fait la lecture. L'élève est un finissant et aimerait que ces derniers puissent solliciter les entreprises de la région par courriel ou par téléphone afin d'obtenir des subventions/ commanditaires pour les aider avec l'achat de leur album de finissants. Madame Biron dit qu'elle se renseignera à savoir si cela est possible étant donné la COVID.

8. Points de la direction d'école

8.1 Activités avec ou sans dérangement à l'horaire

Madame Biron fait la lecture des activités et fait la description. Quelques questions sont posées auxquelles les directions répondent et rassurent les membres.

Sur la proposition de Madame Marie-Andrée Sarrazin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

de résolution

Adopté 104 - CÉ

20/21 - 004

8.2 Écolation

Madame Biron explique que nous offrons aux élèves des pommes, croissants et fromages, car les besoins sont criants à notre école. Elle mentionne aussi que nous aurons un programme Écolation sous peu. Écolation ce sont des produits locaux offerts à notre école, ce sera donc une collation par jour. L'école est à réfléchir à la façon de distribuer le tout en respectant les mesures d'hygiène.

8.3 Portes ouvertes

Madame Lazure mentionne qu'il y aura des Portes ouvertes virtuelles. Un comité, accompagné de 2 élèves, travaille sur ce projet. Le tournage a lieu cette semaine et les élèves de S3 feront le montage. Ce sera disponible à la fin octobre sur Facebook et sur le site web de l'école.

8.4 Parascolaire

Madame Biron parle du fait que Laurie Généreux, notre technicienne en loisirs, a envoyé un sondage aux élèves de l'école concernant ce qu'ils aimeraient au niveau du parascolaire, près de 120 élèves ont répondu. Elle mentionne aussi que ce projet est fragile compte tenu de la COVID et que si nous tombons en zone rouge, tout serait arrêté.

8.5 Déclaration de la clientèle

Madame Biron fait un survol de la clientèle actuelle par rapport à la clientèle du mois d'août.

8.6 Remise de bulletins

Madame Lazure nous rappelle que la première communication est sur la glace pour le moment, elle sera probablement faite avant le 22 novembre. Il y aura 2 bulletins cette année qui vaudront chacun 50 %.

8.7 Mise à niveau 1

Madame Biron nous informe sur différents budgets :

- activité parascolaire : 124 000\$*
- aide COVID : 22 229 \$*
- aide alimentaire : 18 417 \$*
- sortie scolaire en milieu culturel : 21 680 \$*
- école accessible et inspirante : 28 565 \$*
- entretien des bâtiments : 3636 \$*
- formation RCR : 1073 \$*

9. Points des représentants des élèves

Pas d'élèves

10. Rapport du représentant du comité de parents

Pas eu de rencontre

11. Autres Points

Question : Pourquoi il y a moins de parents sur le CÉ cette année ?

Réponse : Madame Biron explique que nous n'avons pas eu suffisamment de parents qui se sont présentés à l'assemblée générale. Elle s'est donc renseignée au Centre de services scolaire des Samares et la réponse fut que nous devons avoir autant de parents que de membres du personnel de l'école qui siègent. Comme nous avons 5 membres, nous pouvons avoir 5 parents.

Question : Surveillance à l'extérieur, masque obligatoire?

Réponse : Non, le masque n'est pas encore obligatoire puisque nous ne sommes pas encore en zone rouge. La police et la ville collaborent avec nous afin d'effectuer une plus grande surveillance extérieure.

12. Date de la prochaine séance

Le mardi 1^{er} décembre 2020 à 18 h 30.

13. Clôture de la séance

La séance se termine à 19 h 30.

Sur la proposition de Madame Janick Laforest, il est résolu de clore la séance.

de résolution

Adopté 10.4 - CE

20/21 - 005

Janick Laforest
Président (e)

Judith Biron
Judith Biron